

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.	Numéro de permis 2018470	Date d'inspection Le 28 octobre 2025	
Nom de l'établissement Les Etoiles de Marguerite-Bourgeoys		Numéro de téléphone (506) 888-6057	
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio est respecté durant la visite en fin de journée à l'établissement pour une inspection de surveillance.

- Les dossiers des enfants contiennent la documentation requise, les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 20 dossiers sur 90.
- Les dossiers des enfants ont tous des consentements signés et datés par un parent/tuteur, j'ai vérifié 20 dossiers sur 90.
- Tous les dossiers des employés contiennent les vérifications et documentations requises.
- À la suite de l'observation de 6 nouveaux dossiers du personnel, les dossiers sont complets.

À mon arrivée les enfants terminent la classe avant de prendre leur collation, par la suite les enfants vont jouer à l'extérieur.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2025

Date

original signé par
Julie Frenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2025

Date